

Techno Quality Line

Techno Huile en spray

Fiche de données de sécurité conforme aux Règlement (CE) 1907/2006

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit: Techno Huile en spray, 500 ml

Techno AG numéro d'article: 00972 0 00072

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Utilisation de la substance/
du mélange: Lubrificateur/Lubrifiant

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Techno AG
Butthollenring 31
4147 Aesch BL
Tel. 061 717 90 00
Fax 061 711 38 58
info@techno-ag.ch
www.techno-ag.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Centre Suisse d'Information Toxicologique
Freiestrasse 16
8032 Zürich
Tel. 145
Tel. 044 251 51 51
info@toxi.ch
www.toxi.ch

2. Identification des dangers*

2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.1.1 Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 Flamme

Flam. Aerosol 1 H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Asp. Tox. 1 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Date de la première édition: 19.03.2002
Date de la dernière révision: 15.04.2014

Version 2.0
Page 1/11

Techno Quality Line

Techno Huile en spray

Fiche de données de sécurité conforme aux Règlement (CE) 1907/2006

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

2.2.1. Pictogrammes de danger



GHS02

Mention d'avertissement: Danger

2.2.2. Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage

Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités

Mentions de danger:

H222 - H229 Aérosol extrêmement inflammable.

Récepteur sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence:

P102 À conserver hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes.
Ne pas fumer

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Récepteur sous pression: ne pas perforez, ni brûler, même après usage.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à +50 °C/+122 °F.

P501 Éliminer le contenu/récepteur conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

2.2.3. Texte additionnel

Contient HUILE D'EUCALYPTUS CHIN 80-82%, D-Limonène, Coumarine. Peut produire une réaction allergique. Récepteur sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à +50 °C. Ne pas percer ou brûler, même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles
Ne pas fumer. Sans aération suffisante, il peut y avoir formation de mélanges explosifs.

2.3. Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

3. Composition/informations sur les composants

3.1. Caractérisation chimique: Mélanges

Description: Mélange de substances indiquées ci-dessous avec des mélanges non dangereux

Techno Quality Line

Techno Huile en spray

Fiche de données de sécurité conforme aux Règlement (CE) 1907/2006

3.1.1. Composants dangereux

| N° CAS | Désignation | Teneur (%) |
|------------------|---|------------|
| EINECS | Classification (67/548/CEE) | |
| Reg.nr. | Classification (1272/2008/CE) | |
| 64742-55-8 | Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant | 30 - 50 |
| 265-158-7 | | |
| 01-2119487077-29 | Asp. Tox. 1, H304 | |
| 106-97-8 | Butane | 20 - 30 |
| 203-448-7 | F+; R12 | |
| | Flam. Gas 1, H220; Flam. Liq. 1, H224; Press. Gas, H280 | |
| 74-98-6 | Propane | 1 - 10 |
| 200-827-9 | F+ R12 | |
| | Flam. Gas 1, H220; Flam. Liq. 1, H224; Press. Gas, H280 | |
| 75-28-5 | Isobutane | 1 - 10 |
| 200-857-2 | F+ R12 | |
| | Flam. Gas 1, H220; Press. Gas, H280 | |
| 126019-82-7 | O,O,O-Tris(2(or4)-C9-10-soalkylphenyl)phosphorothionat | 1 - 10 |
| 406-940-1 | N R51/53 | |
| | Aquatic Chronic 2, H411 | |
| 5989-27-5 | D-Limonène | < 0,5 |
| 227-813-5 | Xi R38; Xi R43; N R50/53 R10 | |
| | Flam. Liq. 3, H226; Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317 | |
| 8000-48-4 | HUILE D'EUCALYPTUS CHIN 80-82% | < 0,5 |
| 283-406-2 | Xn R65; Xi R43; N R51/53 R10 | |
| | Flam. Liq. 3, H226; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Chronic 2, H411; Skin Sens. 1, H317 | |
| 586-62-9 | Terpinolène | < 0,5 |
| 209-578-0 | Xn R65; N R51/53 R10 | |
| | Flam. Liq. 3, H226; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Chronic 2, H411 | |
| 91-64-5 | Coumarine | < 0,5 |
| 202-086-7 | Xn R22; Xi R43 | |
| | STOT RE 2, H373; Acute Tox. 4, H302; Skin Sens. 1, H317 | |

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

Date de la première édition: 19.03.2002
Date de la dernière révision: 15.04.2014

Version 2.0
Page 3/11

Techno Quality Line

Techno Huile en spray

Fiche de données de sécurité conforme aux Règlement (CE) 1907/2006

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

| | |
|-------------------------------------|---|
| Après inhalation: | Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles. |
| Après contact avec la peau: | Laver immédiatement à l'eau. |
| Après contact avec les yeux: | Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. |
| Après ingestion: | Si les troubles persistent, consulter un médecin. |

4.2. Indications destinées au médecin

4.2.1. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.2.2. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

| | |
|-----------------------------|--|
| Moyens d'extinction: | CO ² , poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool. |
|-----------------------------|--|

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3. Conseils aux pompiers

| | |
|--|---|
| Équipement spécial de sécurité: | Aucune mesure particulière n'est requise. |
| Autres indications: | L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part, ne pas l'évacuer dans la canalisation publique. |

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans les canalisations ou les eaux.
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

Techno Quality Line

Techno Huile en spray

Fiche de données de sécurité conforme aux Règlement (CE) 1907/2006

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Assurer une aération suffisante.

6.4. Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7. Manipulation et stockage

7.1. Manipulation

7.1.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ouvrir et manipuler le récipient avec prudence.

7.1.2. Préventions des incendies et des explosions

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à +50 °C (par exemple, aux lampes à incandescence).

Ne pas percer ou brûler, même après usage.

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

7.2.1. Stockage

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Stocker dans un endroit frais.
Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.

Indications concernant le stockage commun:

Pas nécessaire.

7.2.2. Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés. Protéger de la chaleur et des radiations solaires directes. Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à +50 °C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage.

Classe de stockage: 2 B

Classification selon le décret sur la sécurité au fonctionnement (BetrSichV): -

Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pas d'autres informations importantes disponibles.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

Techno Quality Line

Techno Huile en spray

Fiche de données de sécurité conforme aux Règlement (CE) 1907/2006

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1. Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail

| Identité de la substance | | VLEP (Valeur à long terme) | | Paramètres de contrôle | |
|--------------------------|-------------|----------------------------|-------------------|------------------------|---------------|
| N° CAS | Désignation | mg/m ³ | ml/m ³ | Facteur de dépassement | Base |
| 75-28-5 | Isobutane | 2400 | 1000 | 4 (II) | DFG |
| 5989-27-5 | D-Limonène | 28 | 5 | 4 (II) | H, Sh, Y, DFG |

Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Equipement spécial de sécurité

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux. Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Protection respiratoire:

Ne pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

Protection des mains:

Caoutchouc nitrile
Épaisseur du matériau recommandé: ³ 0,4 mm
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants:

Valeur pour la perméabilité: Level ≤ 6
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

9.1.1. Indications générales

Aspect:

Forme: aérosol
Couleur: incolore

Odeur: caractéristique
Seuil olfactif: non déterminé.

pH: non applicable.

Changement d'état

Point de fusion: non déterminé.
Point d'ébullition: Non applicable, à cause du Aérosol.

Date de la première édition: 19.03.2002
Date de la dernière révision: 15.04.2014

Version 2.0
Page 6/11

Techno Quality Line

Techno Huile en spray

Fiche de données de sécurité conforme aux Règlement (CE) 1907/2006

| | |
|---|--|
| Point d'éclair: | -60 °C |
| Inflammabilité (solide, gazeux): | non applicable. |
| Température d'inflammation: | +365 °C |
| Température de décomposition: | non déterminé. |
| Auto-inflammation: | Le produit ne s'enflamme pas spontanément. |
| Risque d'explosion: | Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former. |
| Limites d'explosion: | |
| Inférieure: | 1,5 Vol % |
| Supérieure: | 8,5 Vol % |
| Pression de la vapeur à +20 °C: | 4200 hPa |
| Densité à +20 °C: | 0,72 g/cm ³ |
| Densité relative: | non déterminé. |
| Densité de vapeur: | non déterminé. |
| Vitesse d'évaporation: | non applicable. |
| Solubilité dans/miscibilité avec l'eau: | pas ou peu miscible |
| Coefficient de partage n-octanol/eau: | non déterminé |
| Viscosité: | |
| Dynamique: | non déterminé. |
| Cinématique: | non déterminé. |
| Teneur en solvant: | |
| VOC (EU) | 40,32 % |

9.1.2. Autres informations

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

10.2. Stabilité chimique

10.3. Décomposition thermique/conditions à éviter

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

10.3.1. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue.

10.3.2. Conditions à éviter

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.4. Matières incompatibles

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Date de la première édition: 19.03.2002
Date de la dernière révision: 15.04.2014

Version 2.0
Page 7/11

Techno Quality Line

Techno Huile en spray

Fiche de données de sécurité conforme aux Règlement (CE) 1907/2006

10.5. Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

11.1.1. Toxicité aiguë

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

| N° CAS | Désignation | | | |
|-----------|--------------------|---------|------------|--------|
| | | Méthode | Dose | Espèce |
| 5989-27-5 | Voies d'exposition | | | |
| | D-Limonène | | | |
| | Oral | LD50 | 4400 mg/kg | rat |

11.1.2. Effet primaire d'irritation

de la peau: Pas d'effet d'irritation.
des yeux: Pas d'effet d'irritation.
Sensibilisation: Aucun effet de sensibilisation connu.

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
Persistance et dégradabilité: Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.2. Comportement dans les compartiments de l'environnement

Potentiel d'accumulation biologique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
Mobilité dans le sol: Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3. Effets écotoxiques

Remarque: Nocif pour les poissons.

12.4. Autres indications écologiques

12.4.1. Indications générales

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.
nocif pour les organismes aquatiques

12.4.2. Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.
vPvB: Non applicable.

12.4.3. Autres effets néfastes

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Date de la première édition: 19.03.2002
Date de la dernière révision: 15.04.2014

Version 2.0
Page 8/11

Techno Quality Line

Techno Huile en spray

Fiche de données de sécurité conforme aux Règlement (CE) 1907/2006

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandation: Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères.
Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

13.2. Emballages non nettoyés

Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage.

14. Informations relatives au transport

14.1. No ONU

ADR, IMDG, IATA: UN1950

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ADR: 1950 AÉROSOLS
IMDG: AEROSOLS
IATA: AEROSOLS, flammable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR:



Classe: 2 5F Gaz
Étiquette: 2.1

IMDG, IATA:



Class: 2.1
Label: 2.1

14.4. Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA: néant

14.5. Dangers pour l'environnement

Marine polluant: Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Gaz

Date de la première édition: 19.03.2002
Date de la dernière révision: 15.04.2014

Version 2.0
Page 9/11

Techno Quality Line

Techno Huile en spray

Fiche de données de sécurité conforme aux Règlement (CE) 1907/2006

Indice Kemler: -
N° EMS: F-D,S-U

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

14.8. Indications complémentaires de transport

ADR:
Quantités limitées (LQ): 1L
Catégorie de transport: 2
Code de restriction en tunnels: D

14.9. Règlement type «de l'ONU»

Un1950, AÉROSOLS, 2.1

15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Prescriptions nationales

Classification selon le décret sur la sécurité au fonctionnement (BetrSichV): -

Instructions techniques « Air » :

| Classe | Proportion en % |
|--------|-----------------|
| NK | 40,3 |

Classe de contamination de l'eau: Catégorie de pollution des eaux 2 (D)
(Classification propre): polluant

Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16. Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

16.1. Phrases importantes

H220 Aérosol extrêmement inflammable.
H224 Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.
H226 Liquide et vapeurs très inflammables.
H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Date de la première édition: 19.03.2002
Date de la dernière révision: 15.04.2014

Version 2.0
Page 10/11

Techno Quality Line

Techno Huile en spray

Fiche de données de sécurité conforme aux Règlement (CE) 1907/2006

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

R10 Inflammable.

R12 Extrêmement inflammable.

R22 Nocif en cas d'ingestion.

R38 Irritant pour les yeux.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R50 / 53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R51 / 53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R65 Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Service établissant la fiche technique: Département de la sécurité des produits

Contact: Hr. Dr. Weber

16.2. Acronymes et abréviations

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

Flam. Gas 1: Flammable gases, Hazard Category 1

Flam. Aerosol 1: Flammable aerosols, Hazard Category 1

Press. Gas: Gases under pressure: Compressed gas

Flam. Liq. 1: Flammable liquids, Hazard Category 1

Flam. Liq. 3: Flammable liquids, Hazard Category 3

Acute Tox. 4: Acute toxicity, Hazard Category 4

Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 2

Skin Sens. 1: Sensitisation - Skin, Hazard Category 1

STOT RE 2: Specific target organ toxicity - Repeated exposure, Hazard Category 2

Asp. Tox. 1: Aspiration hazard, Hazard Category 1

Aquatic Acute 1: Hazardous to the aquatic environment - Acute Hazard, Category 1

Aquatic Chronic 1: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 1

Aquatic Chronic 2: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 2

Aquatic Chronic 3: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 3

*** Données modifiées par rapport à la version précédente**